



**Vous trouverez ici notre
contribution invisible**



Mercredi 7 mai 2008

Dernière heure ...

Footballeur poignardé: 18 ans de réclusion c

A LA UNE

Monde
France
Sports
Spécial foot
Direct Ligue 1
Nouveau !
Les autres sports
Météo
Infos du net
Tests jeux vidéos
Oxy'jeunes
Le blog des petits curieux
Bilingue
La boîte à images
Courrier des lecteurs

ABONNÉS

Actu région
Éditions locales
Economie - bourse
Faits divers
Spécial foot
Les autres sports
Culture et loisirs
Reflets DNA
Galerie photos
RECHERCHE
Aujourd'hui

GO

ANNONCES

Emploi

Immobilier

Auto - Moto

Annonces.net

Légales

DNA PME

Toute la mode à
Strasbourg

Nos

suppléments

ARCHIVES

Éditions récentes :

Ma. 6 Mai
Lu. 5 Mai
Di. 4 Mai

Archives en ligne

Dossiers archivés

EXPRIMEZ-VOUS

Forums
Tchat

LOISIRS

Loto • Keno
Euromillion
Horoscope
Cinéma
Télé

Sélestat

Agrandir le texte

T + + + +

La ville brigue une deuxième fleur

Le conseil municipal de Villé s'est réuni lundi soir pour fixer les dernières délégations et écouter les comptes-rendus des premières commissions. Parmi les décisions : sécuriser la rue du Général-Leclerc et tenter de briguer une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris.

Pour les nouveaux élus du conseil municipal de Villé, l'heure est surtout à la découverte, notamment au sein des commissions qui se sont réunies depuis la fin mars. Cela n'a pas empêché le conseil municipal de prendre plusieurs décisions lors de sa réunion de lundi soir.

Une borne amovible dans la montée du presbytère

La principale concerne la circulation dans la montée du presbytère, rue du Général-Leclerc. Il était question depuis longtemps de sécuriser cette portion, qui permet l'accès des élèves à l'école et au collège. Une borne amovible sera installée en haut de la montée et un panneau « impasse » mis en place sur la Maison des services publics. Dans le sens de la montée, les véhicules pourront toujours accéder au presbytère et les riverains à leurs habitations. La descente, en sens interdit, sera néanmoins accessible aux riverains le mercredi de 7 h à 12 h, pendant les horaires de marché. D'autre part, les cyclistes pourront emprunter le sentier Hintertoerlé à la descente. Le conseil municipal, à travers la voix de Lionel Pfann, président de la commission fleurissement, a également annoncé son intention de briguer une seconde fleur au concours des villes et villages fleuris. « Nous avons obtenu la première fleur en 2004, et nous souhaiterions aller au-delà, a précisé le maire André Frantz. Et si ce n'est pas cette année, nous espérons au moins un encouragement. » Lionel Pfann a présenté quelques pistes explorées par la commission : améliorer le fleurissement de l'entrée est, favoriser les plantations vivaces et le mélange des couleurs, rajouter des bacs dans la rue du Haut-Koenigsbourg et la rue Louis Pasteur, mais aussi inciter les habitants à prendre part au fleurissement. Dans ce cadre, il est à noter que les prix des Maisons fleuries 2007 seront remis le vendredi 16 mai à 20 h à la salle d'animation de l'école primaire. Le prix d'excellence est fixé à 50 €, les trois fleurs à 40 €, les deux fleurs à 30 € et la fleur à 20 €. La dépense (2 750 €) est inscrite au budget primitif 2008.

De l'espace supplémentaire au centre de secours

Le conseil municipal a également été l'occasion de fixer les dernières délégations. 12 titulaires et 12 suppléants ont été choisis pour la commission communale des impôts directs, parmi lesquels 6 titulaires et 6 suppléants seront désignés par le directeur des services fiscaux. André Frantz est désigné comme délégué titulaire à l'établissement public foncier local (EPFL), Pierre Sutter est son suppléant. Jean-Pierre Birger a été choisi comme correspondant défense et assurera donc l'information sur les questions liées à la journée d'appel et au parcours de la



Villé souhaiterait o
villes et villages fle
DNA - Franck Dell

Pour zoomer, cliqu



Tous les a

Un concert pou
Un club pour p
Piano à quatre
Terre de voyag
L'Europe au qu
Les pompiers v
Pour Amnesty i
Les meilleurs fl
Concert en har
Les anciens ma
Heureuses mai
La lutte finale
Une belle affich

Portails pros

Jeu.net
Jardins
Vosges à pied
Recettes de cuisine

PRATIQUE**Impôts 2008**

Urgences
Qualités : air • eau
Flux RSS
Votre connexion internet
La sécurité de votre ordinateur
Journal parlé DNA
Devis travaux
Mon argent
Devis fournisseurs
Palmarès et classements

PARTENAIRES

L'Est Républicain
La Liberté de l'Est



www.pressealecole.fr

citoyenneté. Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a demandé la mise à disposition gratuite d'un logement devenu vacant, pour y installer la partie administration de l'unité territoriale. Les locaux libérés au rez-de-chaussée seront notamment utilisés pour réaménager les vestiaires. Cela permettra aussi la mise en oeuvre du projet d'agrandissement du centre de secours, en cours d'élaboration au SDIS.

La décision a été prise avec une abstention, celle de Franck Jehl. Le conseiller municipal aurait en effet souhaité qu'un bureau soit réservé à l'amicale des sapeurs-pompiers. « Depuis janvier, il existe une convention entre le SDIS et toutes les amicales de la vallée qui leur permet de jouir de l'ensemble des bâtiments et des moyens matériels », a répondu le major Hubert Reiss, chef du centre de secours, présent au conseil. Enfin, concernant la deuxième tranche du lotissement Les pommiers, la commission d'appel d'offre a attribué les travaux de voirie pour un montant de 59 584 € HT et l'extension des réseaux téléphoniques et d'éclairage public, pour 8 856 € HT. Les travaux d'assainissement général et eau potable ont été attribués par le SDEA pour un montant total de 125 850 € HT. Les travaux devraient commencer à partir de la fin mai et se poursuivre jusqu'au 15 octobre, avec une mise à disposition au courant de l'hiver. Dans le cadre des travaux de viabilisation, le conseil municipal a également voté un emprunt de 350 000 € (prévus au budget primitif). Il sera remboursé au fur et à mesure de la vente de neufs lots viabilisés.

Émilie Brotel

Édition du Mer 7 mai 2008

[Vos sorties à Sélestat](#)
[Vos sorties du jour](#)
[Aujourd'hui / Programme](#)
[Onirique palette](#)
[Fidélité remerci](#)

[La ville brigue](#)

[Un devoir de mémoire](#)
[L'agenda](#)
[Faits divers](#)
[L'agenda - Randonnée](#)
[L'agenda](#)
[Les cultes](#)
[Sélestat/ Erstein](#)
[Le carnet - Mutilés](#)
[L'agenda](#)
[Les noces d'or](#)
[Les naissances](#)
[Le programme](#)
[L'agenda](#)
[Le doyen fête ses 85 ans](#)
[Les 85 ans d'André](#)
[L'agenda](#)
[Une deuxième édition](#)
[Les jeunes contes](#)
[A Sélestat le 14 mai](#)
[Kellerer maître](#)
[Urgences](#)
[Tours de garde](#)
[Pharmacies](#)
[Les mains vertes](#)
[L'agenda](#)
[Les autres décisions](#)
[L'agenda](#)